

que former des conjectures très-probables, du reste, sur la largeur de la voie romaine découverte. La plus large tranchée sur la place des Carmélites nous avait seulement permis de reconnaître 3 mètres 25 cent. à partir du trottoir antique de droite, mais, mesurant depuis ce même trottoir jusqu'au point le plus élevé de la courbe, nous avons trouvé une distance de deux mètres, ce qui nous avait fait dire que la largeur totale de l'espace réservé aux voitures devait être de quatre mètres ou seize pieds romains trois quarts environ (1), nous réservant toujours d'en avoir la preuve lorsque les fouilles de la rue Bouteille auraient lieu; une marque faite sur le pavé antique devait nous servir de point de repère pour continuer nos observations.

Les fouilles ayant été retardées, nous n'avons pu continuer nos remarques sur ce point que le 25 mai. Elles ont mis à découvert le pavé antique, et notre marque, profondément entaillée dans la pierre, ayant été retrouvée, nous avons dû ajouter un espace de soixante et quinze centimètres aux trois mètres vingt-cinq centimètres mesurés précédemment, au mois de janvier. Le total a produit quatre mètres, ainsi que notre mesure comparative nous les avait donnés.

Telle était en effet la largeur de la partie de la voie réservée aux voitures et que nous avons sous les yeux. Ici le trottoir de gauche n'existait plus, mais on en voyait encore la trace par l'alignement des pavés antiques. Il avait été détruit pour d'autres travaux attenant à la porte St-Vincent et remplacé par un béton de cinquante centimètres d'épaisseur, à côté duquel était un squelette fort bien con-

(1) Le pied romain, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, était de 296 millimètres ou 24 cent. environ, mesure donnée par MM. de Valekenaër et Jomard, tous deux de l'Institut, et citée par L. Bâtissier, *Éléments d'archéologie nationale*, p. 207.